

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5537 - Lundi 13 décembre 2021 - Prix : 10 DA

Cour d'Alger/Ex-DG de la résidence d'Etat du Sahel

Report au 19 décembre
du procès en appel
de Hamid Melzi

Page 16

Coupe arabe de la Fifa / Quarts de finale - Algérie-Maroc (2-2/5-3 aux TAB)

Les Verts l'ont fait et passent en demies

Page 15

La peur qu'avec
Omicron tout soit
à recommencer

Par Mohamed Habili

Que sait-on du nouveau variant Omicron, à part le fait que l'OMS le qualifie de «préoccupant», ce qui dans son vocabulaire mesuré est synonyme de «dangereux», à supposer que ce ne soit pas de «très dangereux»? Il se trouve que la même OMS qui sonne le tocsin comme elle ne l'a jamais fait auparavant, ayant plus tendance à rassurer qu'à faire peur, n'apprécie pas que l'Afrique du Sud, qui tout de même a joué la transparence, ce qui est tout à son honneur, le paye par une mise en quarantaine dont les conséquences pourraient être dramatiques pour son économie. Ce que les laboratoires à travers le monde cherchent à déterminer pour le moment, c'est si Omicron est seulement plus transmissible, ce qui n'est pas encore prouvé, même si des indices le laissent le supposer, s'il provoque des infections plus graves que Delta, et plus important que tout, s'il peut échapper à la protection vaccinale. Qu'il présente plus de mutations que ses prédécesseurs, que Delta en particulier, semble être la seule chose qu'on sache avec certitude de lui jusqu'à présent. Ce n'est pas là à vrai dire une découverte étonnante. C'est le contraire qui l'aurait été, que venant en dernier, il affiche malgré tout moins de mutations que les précédents.

Suite en page 3

113 mds de DA accordés à la wilaya de Khenchela

Le gouvernement tient sa première réunion hors d'Alger



Le gouvernement s'est réuni, hier, pour la première fois en dehors de la capitale. Cette réunion «vient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de relancer le développement dans la wilaya de Khenchela», a indiqué le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, dans son allocution d'ouverture. Page 2

Afin de lever le blocage à l'investissement et au secteur

Une nouvelle loi minière sera présentée au gouvernement

Page 2

Anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

«Feu de la révolution» de Nouara Adami présenté à Alger

Page 7

113 mds de DA accordés à la wilaya de Khenchela

Le gouvernement tient sa première réunion hors d'Alger

■ Le gouvernement s'est réuni, hier, pour la première fois en dehors de la capitale. Cette réunion «vient en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de relancer le développement dans la wilaya de Khenchela», a indiqué le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, dans son allocution d'ouverture.

Par Aomar Fekrache

Le gouvernement a mobilisé, à cette occasion, une enveloppe financière de plus de 113 milliards de DA en vue de la mise en œuvre du programme complémentaire de développement. «Il a été procédé, lors de cette réunion, à la définition d'un portefeuille de projets dans le cadre du programme de développement décidé par le président de la République et dont la mise en œuvre nécessite 113,305 mds de DA», précise un communiqué des services du Premier ministre. Cette enveloppe comprend 59 mds de DA destinés aux nouvelles opérations à inscrire, outre 52,76 mds de DA pour les opérations qui devraient être dégelées et 1,54 mds de DA en vue de la restructuration du programme en cours (habitat). Ce programme, qui s'étale sur 3 ans (2021/2022 et 2023), sera mis en œuvre «exclusivement» par le biais de l'outil de réalisation national, conclut le communiqué. Le Premier ministre, dans une déclaration à la presse, a annoncé un programme complémentaire pour la wilaya de Khenchela afin de lui permettre de réaliser une relance globale dans tous les secteurs. Il a indiqué que dans le cadre de ce programme de développement, «nous avons insisté, au cours de cette réunion, sur le respect des délais de réalisation de sorte que les projets programmés soient exécutés au rythme adéquat, afin de permettre aux habitants de la wilaya de bénéfici-

er de ces projets qui généreront des centaines d'emplois permanents voire des milliers, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie de transformation et même dans le secteur minier». Dans le secteur des Transports, ajoute Benabderrahmane, «il a été décidé de programmer la réalisation d'une ligne ferroviaire de 50 km ainsi qu'un réseau de routes pour lesquels un budget non négligeable a été affecté». «Il en sera de même pour les secteurs de la Santé, du Tourisme et de la Culture, en vue de permettre à cette wilaya de connaître une relance en matière de développement global qui engagera la population dans un processus de développement autre que celui enregistré jusqu'à par la wilaya» a-t-il expliqué. Le Premier ministre a indiqué également que tous les efforts consentis visent à «faire de la wilaya de Khenchela un pôle minier en plus d'être un pôle agricole». A cet effet, des «instructions ont été données pour exploiter impérativement toutes les surfaces agricoles existantes et faire de la wilaya de Khenchela un pilier



Ph.E. Soraya / J. A.

pour assurer la sécurité alimentaire souhaitée», soutenant, au passage, que cette wilaya «dispose de tous les atouts humains et matériels». Selon le Premier ministre, «ces programmes permettront à cette wilaya moudjahida de s'engager dans un processus de développement différent de celui qu'elle avait connu jusqu'à présent». A. F.

Bilan des dernières 24 heures

196 nouveaux contaminés et 8 décès

L'Algérie a enregistré 8 nouveaux décès de coronavirus ces dernières 24 heures, trois cas de plus que le bilan d'hier (5), portant à 6 145 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 196 cas, soit 22 cas de moins par rapport au bilan d'hier (218), pour atteindre, au total, 212 848 cas confirmés.

R. N.

Afin de lever le blocage à l'investissement et au secteur

Une nouvelle loi minière sera présentée au gouvernement

La nouvelle loi minière prévoit des mesures attractives au profit des investisseurs tant algériens qu'étrangers ainsi que des simplifications des procédures administratives. Alors que le secteur des Mines est identifié comme un secteur qui peut jouer un rôle important dans la croissance économique et la diversification de l'économie nationale pour sortir de la dépendance des hydrocarbures, la loi minière actuelle constitue un blocage à l'investissement et au secteur. «Nous n'avons pas profité d'un seul dollar d'IDE», a interpellé le directeur général des mines au ministère de l'Énergie et des Mines, Mourad Hanifi, estimant qu'il faut «un cadre législatif attractif, sur le plan régional, pour attirer les investisseurs étrangers, notamment pour la phase d'exploration».

«Il était urgent de tracer une feuille de route avec des objectifs sur dix à quinze ans», a indiqué le DG des mines, Mourad Hanifi, sur les ondes de la Radio nationale. Ainsi, cette nouvelle feuille de route est tracée sur plusieurs axes et une nouvelle loi minière plus attractive sera présentée au gouvernement, précise le DG des mines. Il fallait d'abord «améliorer les conditions d'investissement en commençant par l'amont, donc à partir de l'information géologique qui sera car-

tographiée, ensuite l'exploration minière qui connaît un très faible effort de la part des investisseurs nationaux et étrangers», a expliqué le responsable. «L'exploration d'aujourd'hui c'est les mines de demain», a-t-il insisté. Invité de la rédaction de la Chaîne 3, il a donné des détails sur le contenu du projet qui prévoit un accès libre au secteur des Mines, sans entraves, une équité de traitement pour les investisseurs entre étrangers et nationaux, publics ou privés. L'accès sera transparent, donnant la garantie pour ceux qui investissent en exploration en cas de découverte et beaucoup de procédures ont été simplifiées avec des délais de traitement des dossiers à respecter envers les investisseurs, a-t-il expliqué. «Ce projet de loi donne une valeur au permis minier désormais considéré comme un titre minier qui crée des droits immobiliers et permet à l'investisseur d'avoir des assurances quant à leurs investissements», a ajouté Mourad Hanifi. En parallèle, pour protéger le domaine minier algérien, le rôle des agences minières a été renforcé, notamment pour le contrôle administratif, technique et même environnemental, afin de veiller au respect des droits et obligations de chacune des parties, comme précisé dans le cahier des charges, a

encore précisé le responsable.

Pour faire face à l'absence d'investisseurs ces dernières années, un programme d'exploration a été lancé par l'Etat sur trois ans avec 1,8 milliard de dinars d'investissement pour 26 projets lancés, dont certains sont à un stade très avancé, a rappelé Mourad Hanifi qui regrette que certaines substances existent en abondance en Algérie, pourtant leur production reste faible. «C'est pourquoi, plusieurs projets sont lancés, soit par le Groupe minier Manal, soit par des privés algériens, pour mettre en valeur ces substances, telles que la baryte, la bentonite, le carbonate de calcium, le marbre ou encore le granit», a détaillé Mourad Hanifi. Aussi, «avec les projets lancés, nous projetons, d'ici à 2022 ou 2023, satisfaire la demande interne et arrêter l'importation des minéraux industriels», a expliqué le responsable.

Selon lui, il était urgent de lancer les projets de minerais de fer, déjà à un stade avancé en matière de connaissances. Pour Mourad Hanifi, l'étude du marché révèle que nos besoins en minerais de fer atteindront, d'ici à 2025, quelque 20 millions de tonnes par an. Actuellement, nous importons pour 400 millions de dollars de minerais de fer, et ce chiffre pourrait facilement atteindre 1 milliard de dollars à

court terme. Pour répondre à cette demande, «aujourd'hui nous ne connaissons aucun autre gisement que celui de Gara Djebilet. Son développement revêt un caractère stratégique pour sécuriser notre industrie sidérurgique existante, appelée à se développer à une grande vitesse», fera-t-il savoir. «Si les études techniques en cours, lancées en collaboration avec un consortium chinois se précisent, ce gisement peut produire 50 millions de tonnes par an avec un investissement de 7,5 milliards de dollars, en plusieurs étapes», a précisé Mourad Hanifi. Pour les mines de Ouanza et Boukhadra, «après de gros efforts de découverte, des millions de tonnes qu'il fallait dégager pour atteindre le minerais de fer, nous y parvenons puisque la production atteint aujourd'hui 1,9 million de tonnes qui alimentent le complexe sidérurgique d'El Hadjar, et nos projections c'est d'atteindre 3 millions de tonnes par an», a précisé le responsable, ajoutant que «la production de phosphate attendue est de 6 millions de tonnes par an, pour un chiffre d'affaires annuel moyen projeté de 2 milliards de dollars et plus de 2 000 emplois directs qui seront créés. Un projet qui nécessite un investissement de 6 milliards de dollars».

Louisa A. R.

Algérie/Croatie Le président Tebboune reçoit le ministre croate des Affaires étrangères

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le ministre croate des Affaires étrangères et des Affaires européennes, Gordan Grlic Radman, qui se trouve actuellement à Alger pour une visite de deux jours. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. La rencontre a constitué une opportunité pour examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment économique et commercial, ainsi que les questions d'intérêt commun.

R. N.

Clôture du Forum international de la femme

Deux journées de débats sur des thématiques aussi riches que variées

■ La première édition du Forum international de la femme, organisé par la Confédération générale des entreprises algériennes présidée par Saida Neghza, sous le haut parrainage du président de République, Abdelmadjid Tebboune, a été clôturée hier, au terme d'une série de débats riches sur le rôle de la femme dans de multiples secteurs et les obstacles rencontrés dans la création et le développement de leurs entreprises.



Ph/E. Soraya/J. A.

Par Thinhinane Khouchi

Le Forum qui a vu la participation de 1 000 startups, 500 micro-entreprises et plus de 500 entreprises du secteur privé et public ainsi que des représentants de la diaspora algérienne à l'étranger, a été clôturé hier. Lors de ces deux journées de débats, les organisateurs ainsi que les participants ont apporté des propositions pour ne plus entraver le travail des femmes algériennes dans plusieurs secteurs et leur présence dans l'échiquier de décision politique et économique. Ils ont également souligné le rôle important de la femme dans beaucoup de secteurs et mis en exergue les étapes franchies par la femme algérienne et les prouesses réalisées dans tous les secteurs d'activités, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. Lors de cette

seconde journée de la première édition du Forum international de la femme, dont les travaux se sont tenus au Centre international des conférences, des débats, organisés en sept panels, ont porté sur des thématiques variées. Il s'agit de «Femme et gouvernance : la femme dans la société algérienne et sa présence dans l'échiquier de décision politique et économique», «Femme et éducation, formation et employabilité : la femme dans la création de pôles d'excellence et de passerelles entre l'université et le monde du travail», «Femme et climat des affaires : de la réforme financière à la créativité dans l'offre pour encourager l'investissement féminin». D'autres thématiques ont également été débattues, dont «Femmes et diversification de l'économie : la femme dans les encouragements vers le développement

local et le développement durable», «Femme et économie verte : la femme, acteur principal dans le succès de la transition vers l'économie verte», «Femme et numérique : la femme, facteur important dans la promotion de l'attractivité des métiers du numérique auprès des femmes», et enfin «Femme et culture». Les intervenantes des différents panels, à savoir des cheffes d'entreprise, des femmes d'affaires, des ex-ministres etc., ont souligné les obstacles qu'elles ont rencontrés et qu'elles rencontrent encore aujourd'hui dans différents secteurs, notamment le manque de formation et d'information et la bureaucratie, frein du développement économique». Elles ont également souligné la marginalisation de la femme dans certains secteurs. À ces problèmes, les participantes ont appelé à la poursuite de la lutte

contre la bureaucratie. Elles ont également proposé des amendements nécessaires aux lois du travail en vue de garantir un réel égal accès à l'emploi et aux postes de responsabilité pour les femmes et les hommes. Elles ont souligné l'importance de la formation et de la modernisation des méthodes de travail pour un meilleur rendement. Par ailleurs, relatant le rôle et l'efficacité de la femme entrepreneuse dans le cadre du panel «Femme et diversification de l'économie, la femme dans les encouragements vers le développement local et le développement durable», Abdelaziz Guend, directeur au ministère de l'Industrie et des Mines, a indiqué que «les entreprises activant dans le secteur de l'Industrie et des Mines dirigées par des femmes génèrent plus que celles dirigées par des hommes». En outre, il a souligné qu'«au ministère de l'Industrie, on compte 480 employés dont 220 femmes, ce qui représente 40 % des travailleurs». Enfin, selon les organisateurs du Forum, une plateforme d'actions issue de ce Forum sera transmise aux plus hautes autorités de l'Etat en tant que contribution, pour être intégrée dans les programmes du gouvernement à court, moyen et long terme qui poseront les jalons d'un développement égalitaire, inclusif, impliquant l'ensemble des composantes sociales et s'inscrivant dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable 2030.

Il est à noter que les recommandations générales des participantes et intervenantes devaient être exposées en début de soirée.

T. K.

Santé

Poursuivre les efforts de lutte contre le sida

Les participants aux deuxièmes assises de l'Association de protection contre le VIH-Sida (APCS) ont mis l'accent, hier à Taghit (Bechar), sur la poursuite des efforts de lutte contre cette maladie, surtout dans ce contexte de pandémie de Covid-19.

Les participants, tous des praticiens de la santé, ont insisté sur la poursuite des efforts de lutte et de prévention de cette maladie à travers le protocole médical mis en place dans le pays en matière de dépistage et de traitement antirétroviral (AVR), indiqué pour traiter l'infection au VIH, sachant que les AVR réduisent la multiplication du virus de cette patholo-

gie dans l'organisme humain.

Ces assises d'une journée, organisées avec la contribution de la direction locale du secteur de la Santé, en présence des autorités de la wilaya de Béchar, ont été marquées par des communications ayant trait aux programmes de prévention et de lutte contre cette maladie, présentées par des spécialistes de différents établissements publics hospitaliers du pays, qui ont mis en exergue la lutte que mène l'Algérie contre la maladie.

Cette lutte s'inscrit au titre de la stratégie nationale et sur les engagements internationaux de l'Algérie, dans le cadre des «Trois principes», comprenant un cadre

national commun de lutte, un organisme national commun de coordination et un système national commun de suivi et évaluation. Ce qui s'est traduit par un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien liés au VIH/Sida.

Elle est caractérisée par un engagement politique des hautes instances du pays, et aussi par une action multisectorielle approuvée par différents ministères, et par une implication active de la société civile et du secteur privé, ont indiqué des intervenants à cette rencontre.

Trois ateliers destinés à l'enrichissement des débats et la formulation de recommandations

allant dans le sens de l'amélioration de la prise en charge des malades et de la prévention et la lutte contre cette maladie, ont été mis en place.

Créée le 1^{er} mars 1998, l'APCS a pour but l'information, l'éducation et la communication en matière de VIH-Sida, et ce, en direction du grand public, notamment les personnes en difficulté et vivant dans des conditions précaires ou difficiles, a indiqué M^{me} Rahou Faïza, directrice exécutive de cette association.

Constituée essentiellement de praticiens et de bénévoles, avec un siège national à Oran et des antennes à Alger et

LA QUESTION DU JOUR

La peur qu'avec Omicron tout soit à recommencer

Suite de la page une

Les experts nous ayant dit et répété que les mutations ne conduisent pas nécessairement du moins virulent au plus virulent, il n'est pas encore interdit de penser que le nouveau variant se révèle en définitive moins dangereux à tous égards que Delta, qui lui a déjà conquis le monde. A noter que ce n'est pas par son innocuité qu'il a évincé ses concurrents mais bien par sa plus grande nocivité. Ce n'est pas la première fois qu'un variant semble plus contagieux que Delta. Mu, le variant détecté en Colombie, a donné au début de cette année, des inquiétudes à l'OMS, avant de disparaître de la circulation. Il est vrai que lui n'a pas été qualifié de «préoccupant» mais seulement de «variant d'intérêt», de variant à surveiller autrement dit. Pour l'OMS les mots ont un sens. N'empêche, Mu avait semblé au moins plus transmissible que Delta, sans pouvoir ensuite prendre le pas sur lui, pas plus en Colombie qu'ailleurs. Par rapport à ses prédécesseurs, Delta a été en revanche à la fois plus transmissible et plus virulent. Il n'a pas enfoncé la barrière vaccinale pour autant. Pas un variant voyant le jour qui ne soit suspecté de cette aptitude. On l'avait prêtée à Mu avant qu'il s'en montre dépourvu. L'état d'alerte qui règne aujourd'hui vient de ce qu'Omicron, vu le nombre et la nature de ses mutations, n'a pas encore apporté la preuve de son incapacité à passer à travers les mailles des vaccins. Tout serait à refaire sinon. Les vaccins et les campagnes de vaccination. Et les confinements. La hausse des prix, mais la chute des prix du pétrole, l'effondrement du tourisme, la fermeture des frontières. Tout cela en grand, vu que bien des pays n'ont pas attendu que les craintes relatives au nouveau variant se confirment pour renouer avec les restrictions. Pour lutter contre les prix de l'énergie, il n'y a pas mieux qu'une pandémie. C'est l'entrée en scène d'Omicron qui a fait reculer le prix du baril, non pas le prélèvement sur leurs réserves stratégiques auquel se sont résolus dernièrement les Etats-Unis. Une guerre des prix unique dans son genre qui à elle seule se serait plutôt retournée contre ses initiateurs.

M. H.

Mascara, l'APCS est très active et présente dans les activités de dépistage de la maladie du VIH-Sida, a-t-elle fait savoir.

Racim S.

Mostaganem

Le wali rénove son exécutif pour un meilleur management

■ En arrivant à la tête des affaires de la wilaya de Mostaganem, le wali Aissa Boulahya a élaboré sa feuille de route pour prendre en charge le développement local, pierre angulaire des missions du chef de l'exécutif.

Par Lotfi Abdelmadjid

En faisant son diagnostic, qui d'ailleurs lui a pris beaucoup de temps, il s'est confronté d'abord à des projets structurants qui souffraient non seulement d'un retard criant, mais aussi d'un blocage souvent nébuleux. Toutefois, les efforts du premier responsable de la wilaya se sont heurtés à des entraves dues souvent à des comportements mystérieux de certains membres de son exécutif. Le wali a compris que face à l'incompétence de certains, des décisions devront être prises pour permettre à l'action publique de réaliser ses programmes. Les citoyens vivent avec le wali les mêmes préoccupations, celles de voir que certains secteurs n'avancent pas du tout. Mais beaucoup d'entre eux ont compris les raisons de cette léthargie. Comme la wilaya de Mostaganem est une wilaya convoitée, il y a certains que l'on

a parachutés, d'autres qui sont venus dans les bagages des partis qui ont soutenu l'ancien régime. C'est ainsi qu'avoir été dans le bureau national du parti on fait cadeau d'un poste «privilégié» à Mostaganem. Le poste d'un directeur de secteur... que l'on avorte par incompétence, et les exemples sont criants. Il y a, par contre, quelques-uns qui ont vieilli dans le même poste depuis plus d'un décennie et fait du sur-place dans leurs secteurs respectifs. A cause du clientélisme qui a sévi sur les postes de responsabilité à Mostaganem, on se retrouve avec un wali en posture de «Don Quichotte» qui combat des moulins à vent. Depuis son arrivée, il persiste dans son action de rénover les membres

de l'exécutif afin de faire bouger les lignes. Pour rappel, l'ex-directrice du logement est un exemple qui a fait couler beaucoup d'encre. L'ex-directeur des domaines a carrément bloqué les investisseurs, celui de la santé était plutôt «poète», celui du tourisme se regardait le nombril, celui de la culture a fini par comprendre la réalité en même temps que celui de la pêche. En revanche, d'autres ont fait du sur-place, mal gré bon gré. Quelques-uns résistent encore, occupant le même poste depuis dix-sept années. C'est ainsi que la rénovation de l'équipe de l'exécutif de la wilaya va dans le sens de l'Algérie nouvelle avec des compétences sur lesquelles la machine du développement



devra compter. Le fait est qu'il s'agit d'aller de l'avant car les citoyens de la wilaya de Mostaganem ambitionnent d'avoir un territoire prospère avec une économie florissante, un environnement vivable et une

sécurité pérenne. L'Algérie nouvelle exige de nouvelles approches dans la gestion, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L. A.

Routes/Projets

Lancement des travaux de dédoublement de la RN 01 entre Djelfa et Laghouat

Les travaux de dédoublement de la route nationale N 01 dans sa partie reliant la wilaya de Djelfa à celle de Laghouat, sur une longueur de 64 km, ont été lancés samedi, a-t-on constaté. Le coup d'envoi de ce projet, confié à trois entreprises, a été donné par le wali de Djelfa, Amar Ali Ben Saad, à l'occasion des festivités marquant la commémoration du 61^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Ce projet pour lequel une enveloppe de 19 milliards de dinars a été allouée, comprend, en plus de l'ouverture d'une voie double sur une longueur de 64 km, la réalisation de quatre grands échangeurs, d'ouvrages d'évacuation des eaux et

un ouvrage d'art de 1 425 mètres qui sera implanté au niveau de l'événement de la ville de Djelfa.

Le wali a insisté, à l'occasion, sur le respect des délais de réalisation de ce projet, voire de les réduire, vu son importance, s'agissant d'un axe routier «stratégique qui constitue un trait d'union entre le nord du pays et son Grand Sud», a-t-il dit.

Le dédoublement de la RN 01 entre Djelfa et Laghouat «revêt, en outre, un intérêt économique et constituera une locomotive pour le développement, comme il permettra de fluidifier la circulation», a ajouté le même responsable.

Ce projet, inscrit au titre du programme gouvernemental et

dont la réalisation a été ajournée avant de bénéficier d'une levée du gel, fera l'objet d'un suivi régulier afin de lever les éventuelles contraintes qui pourraient retarder les travaux, notamment celles liées au déplacement de lignes électriques de haute tension, et l'examen de la nature du foncier que doit traverser cette voie autoroutière, a signalé le chef de l'exécutif de wilaya.

A noter que dans le cadre des festivités marquant la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, il a été organisé une opération de plantation dans la région de Maalba relevant de la commune de Medjbara, avec la participation d'éléments de la 12^e division d'in-

fanterie mécanisée de l'Armée nationale populaire, d'agents de la Conservation des forêts, des Scouts musulmans algériens et du mouvement associatif.

Un hommage à des membres de la famille révolutionnaire a été également rendu à l'occasion de ces festivités. En outre, la salle des conférences de la wilaya a été baptisée, en présence d'un représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du nom du défunt Moufidi Hariche, décédé en octobre dernier, et qui avait exercé ses fonctions à la tête de la direction des télécommunications pendant plusieurs années.

Mahi T.

La directrice de l'OIT à Alger

Emploi : nécessité de promouvoir l'égalité hommes-femmes

La directrice du Bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Alger, Ghania Bikhazi, a souligné, samedi à Alger, l'impératif de redoubler d'efforts pour éliminer les inégalités entre hommes et femmes en matière d'emploi en Algérie. S'exprimant dans un panel dans le cadre du Forum international de la femme (FIF), organisé par la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), M^{me} Bikhazi a rappelé que le taux d'emploi des femmes en 2019 ne dépassait pas 13,5 % tandis que celui des hommes était de 61,2 %. Et d'ajouter que le taux de chômage chez la femme en 2019 était

de 20,4 %, alors que celui des hommes ne dépassait pas 9,7 %. Face à ce constat, M^{me} Bikhazi a appelé à faire de l'égalité hommes-femmes une priorité en Algérie, en matière d'emploi, de formation et d'accès aux postes de responsabilités.

ANEM : taux d'intégration timide de la femme dans le monde entrepreneurial

Le directeur général (DG) de l'Agence nationale de l'emploi (Anem), Abdelkader Djabeur, a affirmé, samedi à Alger, que le taux d'intégration des femmes algériennes dans le monde

entrepreneurial était encore faible, plaidant pour la suppression des difficultés entravant l'implication des femmes dans l'activité économique.

Intervenant lors de la première édition du Forum international de la femme (FIF), M. Djabeur a estimé que le taux des femmes entrepreneures «est encore faible», citant comme preuve les chiffres de l'Office national des statistiques (ONS) qui font état de 400 000 femmes activant dans le domaine libéral.

Le responsable de l'Anem a imputé ce chiffre «faible» à la difficulté d'obtenir un financement, au manque de formation, à la difficulté d'intégrer le milieu profes-

sionnel, de concilier vie professionnelle et vie familiale, ou encore certaines difficultés «à caractère social et culturel» qui continuent à bloquer les femmes.

De surcroît, l'Agence compte plus de 814 000 femmes inscrites, soit 39 % du nombre total des inscrits à l'Agence, dont la plupart (92 %) sont des pré-demandeuses d'emploi, affirme le directeur général.

Un taux de 54 % du total des femmes inscrites sont des diplômées universitaires, et 22 % d'entre elles sont diplômées des centres et instituts de formation professionnelle.

L. M.

El-Oued L'aéroport de Guemmar baptisé du nom de Abdelkader Lamoudi

L'aéroport de Guemmar (El-Oued) a été baptisé du nom du défunt moudjahid Abdelkader Lamoudi, l'un des membres du groupe des 22 historique ayant déclenché la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, et ce, à l'occasion de la commémoration du 61^e anniversaire des manifestations populaires du 11 décembre 1961.

Cette dénomination, dont la cérémonie s'est déroulée samedi en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya d'El-Oued, et de membres de la famille révolutionnaire, se veut «un signe de fidélité aux héros ayant contribué à la gloire de ce pays», a affirmé le wali d'El-Oued, Abdelkader Rakkaa.

Le défunt moudjahid Abdelkader Lamoudi, natif de la wilaya d'El-Oued en 1925, a fait ses premières études dans les écoles coraniques et l'unique école primaire à l'époque d'El-Oued, sanctionnées par un certificat d'études primaires la saison 1937/1938.

Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en 1939, il a travaillé dans une caserne militaire dans la région où il s'occupait de tâches administratives.

R. N.

Ibrahim Merrad, médiateur de la République :

L'Etat œuvre à l'amélioration du climat d'investissement

■ Le Médiateur de la République, Ibrahim Merrad, a affirmé, samedi à Boumerdès, que «l'Etat s'engage, via ses organes, à améliorer le climat d'investissement et offrir des facilités permettant à l'investisseur de travailler confortablement et loin de la bureaucratie».

Par Salem K.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection aux unités industrielles dans nombre de communes à Boumerdès, M. Merrad a fait savoir que cette visite venait concrétiser les instructions du président de la République, par lesquelles il «a tenu à mettre en place un climat approprié aux investisseurs et à les accompagner dans l'exportation».

A cet effet, il a appelé l'administration centrale et locale à «se hisser à la hauteur de la dynamique économique que crée l'opérateur économique en évitant la bureaucratie et en lui fournissant toutes les facilités dans le respect de la loi».

Il y a lieu de rappeler, a-t-il dit, que les quatre prochaines années (de 2022 à 2025) «seront consacrées à la relance du secteur industriel et économique notamment après l'application des réformes et changements actuellement mis en œuvre».

Le Médiateur de la République a indiqué que le Président Tebboune l'avait chargé de lever tous les obstacles qui



entravent l'autonomisation des investisseurs, notamment ceux qui sont parvenus à réaliser leurs projets mais qui n'ont pas pu les mettre en service. «Nous œuvrerons avant la fin de l'année en cours à trouver des solutions adéquates pour nombre de problèmes, voire des dizaines de dossiers de développement en

suspens», a-t-il rassuré, insistant sur l'impératif de trouver les solutions idoines à ces problèmes dont souffre le secteur de l'investissement, notamment au niveau industriel et ce, à travers la coordination entre les ministres concernés, les walis et son département. Ainsi, «le mécanisme idoïne pour l'activation de l'in-

vestissement ou les projets en difficulté consiste en la prise en charge directe de ces dossiers par les responsables aux niveaux central et local, outre la résolution des problèmes conformément aux lois en vigueur après l'examen, au cas par cas, et l'identification des causes derrière toute suspension», explique-t-

il.

Le Médiateur de la République a entamé sa visite depuis la commune de Naciria où il a inspecté un projet de production de ciment colle, entré en service récemment ainsi qu'une usine relevant de la Société algérienne des grandes constructions (SAGC) auxquels il a remis un permis de construire et un arrêté d'extension de l'investissement par l'ajout d'un nouveau foncier. Après avoir inspecté le nouveau siège de la Délégation de wilaya du Médiateur de la République au siège de la wilaya, il s'est rendu dans la commune de Ouled Moussa pour inspecter une usine de chocolat et de biscuit et remettre à son propriétaire un permis de construire et une décision d'extension de l'investissement.

Dans la commune de Khemis el Khechna, le Médiateur de la République a inspecté une entreprise privée de fabrication de robinets et de plomberie, avant de se diriger vers la commune de Hammadi où il a inspecté une société privée spécialisée dans la transformation du bois, en cours de réalisation.

S. K.

Facilitation des investissements

Un total de 112 membres de l'OMC signent une déclaration sur les négociations

Un total de 112 membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont signé vendredi une déclaration commune sur la facilitation des investissements, indique, samedi, le ministère chinois du Commerce.

Les 112 membres de l'OMC, dont l'UE, la Russie et le Japon, ont pour objectif d'achever les négociations sur le texte concernant la facilitation des investissements d'ici fin 2022, et de pousser à un

accord multilatéral final, a indiqué le ministère dans un communiqué publié sur son site Internet. Les principes directeurs du G20 pour l'élaboration de la politique d'investissement mondiale ont été établis lors du sommet du G20 à Hangzhou en 2016. Pour concrétiser les résultats du sommet, la Chine et divers autres membres de l'OMC ont lancé des discussions sur la facilitation des investissements en 2017. Les négociations for-

melles ont débuté en 2020, le Chili faisant actuellement office de coordinateur. La facilitation des investissements consiste à améliorer la transparence des politiques d'investissement à l'échelle mondiale, à simplifier et à accélérer les procédures d'approbation des investissements et à promouvoir la coopération internationale. Actuellement, les parties participantes sont parvenues à un consensus préliminaire sur le cadre et les principales règles

de l'accord. Une fois conclu, l'accord créera un environnement plus transparent, plus stable et plus prévisible pour les investisseurs mondiaux et favorisera le développement de l'investissement et du commerce mondiaux. Il aidera également les entreprises chinoises à se mondialiser de manière plus efficace, a indiqué Zhou Nianli, professeur à l'Université de commerce et d'économie internationales.

S. K.

Premier producteur et fournisseur mondial

Les exportations de café brésilien en chute de 10 %

Le Brésil, premier producteur et fournisseur mondial de café, a exporté 36,3 millions de sacs de 60 kilos de grain entre janvier et novembre, soit une baisse de 10,0 % par rapport à la même période de 2020 (40,3 millions de sacs). La baisse est due à la fois à la chute de la production et des problèmes logistiques pour l'expédition, selon un rapport du Conseil des exportateurs de café du Brésil (Cecafé). Malgré la baisse du volume expédié à l'étranger, le chiffre d'affaires généré par les exportations a augmenté de 5,9 %, passant de

5,1 milliards de dollars sur les onze premiers mois de 2020 à 5,4 milliards de dollars entre janvier et novembre de cette année, a précisé le Cecafé.

L'augmentation des revenus a été rendue possible par la forte hausse des prix, de 17,6 % depuis le début de l'année. Le prix moyen d'un sac est passé de 126,50 dollars l'an dernier à 148,81 dollars actuellement.

L'augmentation des revenus a également été favorisée par l'appréciation du dollar par rapport au réal brésilien. «Nous avons enregistré des moments de très forte volatilité sur le mar-

ché, avec des prix approchant des niveaux historiques en réal. Le prix moyen du café exporté cette année est le plus élevé depuis 2017», a déclaré le président du Cecafé, Nicolas Rueda, cité dans un communiqué du Conseil. De plus, a ajouté Rueda, «le dollar reste fort par rapport au réal brésilien, ce qui favorise la croissance de l'afflux de ressources vers le Brésil avec les exportations de café».

«Au milieu d'une récolte en baisse cette année, nous continuons de vivre la crise des conteneurs, les espaces sur les navires, les annulations successives de

réservations, les mouvements de marchandises et des taux de fret très élevés. Ce scénario inquiète car on craint qu'il ne s'éternise en raison du volume important de produits agricoles accumulés dans les ports du Brésil», a-t-il expliqué. Selon les données publiées par le Cecafé, la baisse des exportations de café brésilien s'est accentuée. En novembre, le Brésil a exporté 2,93 millions de sacs, en baisse de 38,6% par rapport au même mois de l'année dernière (4,77 millions de sacs), ce qui a généré des recettes de 570,6 millions de dollars, une valeur inférieure

de 4,6 % à celle de novembre 2020 (598,1 millions de dollars). L'augmentation du prix a permis au Brésil d'obtenir ses revenus les plus élevés des ventes de café au cours des cinq dernières années lors de la saison caféière 2021-2022 (juillet à novembre). Selon le Cecafé, le Brésil a envoyé du café dans 121 pays, mais les Etats-Unis restent son principal marché, avec une demande de 7,07 millions de sacs, soit l'équivalent de 19,5 % des expéditions totales. Viennent ensuite l'Allemagne avec 16,3 %, l'Italie, la Belgique et le Japon.

Siham B.

61^e anniversaire des événements du 11 décembre 1960

Le rôle joué par les intellectuels dans la défense des causes justes souligné

■ Des écrivains et hommes de lettres ont, à l'occasion de la célébration du 61^e anniversaire des événements du 11 décembre 1960, mis l'accent, samedi après-midi à Ain Defla, sur le rôle de premier plan joué par les intellectuels dans la défense des causes justes.

Par Maya Gh.

Intervenant à l'occasion du premier séminaire littéraire national intitulé «le devenir de la poésie et du roman traditionnel dans la littérature algérienne», ils ont également noté qu'à l'ère des conflits identitaires, la littérature se doit de constituer un rempart contre toute velléité visant à porter atteinte aux constituants identitaires de la nation.

Pour l'écrivain et homme de lettres Djillali Khéllas, la célébration des manifestations du 11 décembre 1960 constitue une occasion pour se rappeler le long chemin menant vers la liberté et les sacrifices consentis pour l'arracher, rendant hommage aux intellectuels qui ont éveillé en le peuple la fibre patriotique, l'incitant à se surpasser pour arracher son indépendance.

«Nombre d'écrivains tels Mohammed Dib étaient parmi la foule qui s'est ébranlée le 11 décembre 1960 pour signifier son refus à l'occupant français, c'est dire que la révolte n'était pas uniquement celle du "petit peuple" comme certains l'ont prétendu», s'est-il exclamé.

Il a noté qu'à l'image de ceux qui, il y a 61 ans, sont sortis dans les rues dire à la France «basta, basta, rendez-nous notre liberté», la littérature se range toujours du côté de la vérité et de la justice.

«L'écrivain joue un rôle politique et moral. Il constate des détails d'apparence anodine inhérents à un fait donné, dénon-

çant les inégalités et les injustices», a-t-il expliqué.

De son côté, l'écrivaine Sara Ennems a mis en exergue la responsabilité des intellectuels et hommes de lettres dans la prise de conscience de la société sur les défis à relever et les dangers qui la guettent.

«A la faveur de leur clairvoyance et de leur esprit éclairé, les hommes de lettres et les intellectuels de façon générale jouent un rôle en matière de prise de conscience de la société sur les défis à relever et les dangers qui la guettent», a-t-elle noté.

Pour sa part, l'écrivain Djamel Foughali a noté que le fait que ce séminaire coïncide avec la célébration des événements du 11 décembre 1960 est révélateur à plus d'un titre, mettant l'accent sur l'importance pour les intellectuels de raviver le message des martyrs qui se sont opposés à l'indou occupant.

Cet ex-directeur de la culture de la wilaya de Mascara a également noté que les nations développées n'ont atteint l'avancée que tout un chacun leur connaît que grâce à l'apport de leurs écrivains et novateurs.

«L'Allemagne et la Grande-Bretagne peuvent-elles se passer des contributions de Nietzsche ou Shakespeare ?», s'est-il demandé, appelant à la nécessité de marcher dans leur sillage et à s'inspirer de leur démarche visant à valoriser leur patrimoine culturel.

Tout en se réjouissant que les événements culturels aient repris



après une interruption forcée causée par la propagation du nouveau coronavirus, il a soutenu que cette rencontre est à même de permettre aux écrivains et poètes de débattre de questions intéressantes leurs domaines respectifs.

Nombre d'universitaires ainsi que les représentants de clubs culturels issus de 26 wilaya ont pris part à cette manifestation

abritée par la bibliothèque principale de lecture publique de Ain Defla. Juste après la cérémonie d'ouverture de ce séminaire, les personnes présentes ont suivi avec un grand intérêt la projection d'un film documentaire consacré à la vie du leader du roman algérien, Abdelhamid Benhadouga.

La veuve du défunt ainsi que nombre d'écrivains ont été hono-

rés dans une ambiance empreinte de convivialité en présence des autorités locales, à leur tête le wali, Embarek El Bar.

La deuxième journée de ce séminaire se déroulera à Miliana où les participants à cette rencontre visiteront notamment le musée Emir Abdelkader et la manufacture d'armes ainsi qu'un certain nombre de vestiges et lieux touristiques. M. Gh.

Laïd Rebiga :

Le feu la Révolution de Cheikh Bouâmama reste ancrée dans la mémoire de la nation algérienne et de son histoire

«Le feu de la Révolution de Cheikh Bouâmama, un symbole de la résistance populaire qui avait repoussé l'expansion coloniale française dans le Sud algérien, reste vivace dans les âmes et fermement enraciné dans la mémoire de notre nation et de notre histoire», a affirmé, samedi à Naâma, le ministre des Moudjahidine et Ayants droit, Laïd Rebiga. Présidant l'ouverture de la rencontre nationale sur ce symbole de la résistance populaire, qui coïncide avec la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, le ministre a souligné que la rencontre «passe en revue les pages immortelles de l'histoire de la résistance populaire dans notre grand sud-ouest et son symbole, Cheikh Mohamed Ben Larbi appelé Bouâmama, et constitue l'occasion propice pour rappeler les exploits de notre moudjahid Cheikh, qui a réalisé un projet dont les objectifs vont au-delà des simples victoires sur le colonisateur». «Les fils et les filles de la patrie sont invités à réfléchir sur la signification des exploits et de l'héroïsme de ce chevalier

austère du désert, qui se distingua par sa perspicacité, qui unifia toutes les tribus et les ârouchs et forma une armée qui défia farouchement les forces coloniales et tira les leçons pour l'unité des rangs et la conjugaison des efforts», a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : «Il incombe au peuple de s'imprégner des valeurs de sa patrie et de les incarner dans son quotidien afin de renforcer sa détermination à continuer à construire et à édifier l'Algérie nouvelle dont rêvaient les martyrs».

Dans ce contexte, le ministre a affirmé que «l'Algérie de novembre connaît les défis et les enjeux majeurs qu'elle gère avec sérénité à tous les niveaux, en témoignent les programmes de développement inscrits dans le plan d'action du gouvernement en application du programme du président de la République et de ses 54 engagements».

Les communications, lors de la rencontre historique nationale sur la résistance de Cheikh Bouâmama, organisée par le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et

la révolution du 1^{er} novembre 1954, ont été axées sur «la place de Cheikh Bouâmama dans la mémoire populaire des Algériens et la position du Makhzen vis-à-vis de sa résistance entachée de complicité avec le colonisateur français».

Le professeur Hassan Maghdouri de l'Université de Djelfa a souligné dans sa communication intitulée «Une lecture dans le contexte et l'écho de la résistance de Cheikh Bouâmama», que «la révolution de Cheikh Bouâmama était un grand défi à la politique de la troisième République, qui visait à parachever l'occupation globale de l'Algérie, car elle a pu perturber et entraver les projets français dans le sud-ouest du pays, malgré les pressions du sultan marocain Abdelaziz visant à affaiblir cette résistance».

Par ailleurs, le ministre a présidé une cérémonie de réinhumation des ossements de deux chouhada au cimetière des martyrs de la commune de Naâma, à savoir Zahzouh Kaddour (1934-1958) et Ghellab Kaddour (1933-1959). Ces ossements ont été exhumés par la direction

de wilaya des moudjahidine dans deux endroits, au niveau des zones de Dhaya Rdjem Lagraâ et Machraa Trîg, dans la daïra de Mecheria.

Les activités de commémoration des manifestations du 11 décembre 1960 ont été caractérisées par la présentation d'un exposé honorifique de la série historique «Gloires et hérosismes», préparé par la Direction des moudjahidine, évoquant les événements historiques de la guerre de Libération et ses symboles dans la zone 8 de la Wilaya V historique qui s'adresse aux jeunes afin de les relier à leur histoire.

Une copie du livre d'or des martyrs tombés au champ d'honneur dans la wilaya de Naâma (plus de 1 500 chouhada) a été remise au ministre des Moudjahidine et Ayants droit, sous forme d'un grand volume orné des couleurs nationales et relatant des détails de la résistance contre le colonialiste français, depuis son invasion du Sahara jusqu'à l'indépendance du pays.

Younès G.

Anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960

«Feu de la révolution» de Nouara Adami présenté à Alger

■ Le public de la salle Ibn Zeydoun a assisté, samedi soir, à un spectacle intitulé «Feu de la Révolution». Présenté à l'occasion de la célébration du 61^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le spectacle se veut un ballet-théâtre retraçant des stations phares de la guerre de Libération nationale.

Par Abia Selles

Ce spectacle d'une durée de 60 mn revisite des moments phares du combat des Algériens pour l'indépendance à travers des textes poétiques, un habillage sonore et des tableaux chorégraphiques. Mis en scène par Nouara Adami, sur un texte de Hocine Taïleb, ce spectacle servi par sept artistes qui font leur première apparition sur scène, débute par un tableau reflétant les conditions de vie des Algériens dans les années 1940 dans leur propre pays.

Soutenu par une scénographie mettant en valeur la symbolique du combat libérateur, à travers un éclairage dominé par le rouge, en référence au feu et au sang, le spectacle a



mis en valeur des chants patriotiques révolutionnaires portés par les voix de Rabah Ghersa et Inès Kadda. Avec un habillage musical inspiré du

riche répertoire algérien, le spectacle revisite, à travers des tableaux rehaussés par des expressions chorégraphiques soutenues par des

textes poétiques en réplique ou chantés sur scène, le parcours révolutionnaire des Algériens pour le recouvrement de la souveraineté, en

passant par des stations phares notamment les attaques du Nord-Constantinois du 20 août 1955 et les manifestations du 11 décembre 1960. Les quatre chorégraphes ont, eux, redonné l'âme à des textes glorifiant le combat des Algériens à travers des expressions corporelles exécutées avec finesse.

Produit par la coopérative culturelle et artistique «Nouara», avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts, «Feu de la révolution», célébrant le centenaire de la naissance de Zighoud Youcef (1921-1956), a été présenté hier et le sera aujourd'hui au même lieu et aux mêmes horaires, selon son directeur de production, Mahmoud Benchabane.

A. S.

Journées du film norvégien

La première édition s'ouvre à Alger

Les premières Journées du film norvégien, prévues du 12 au 14 décembre, ont été ouvertes samedi à la Cinémathèque d'Alger, par l'ambassadeur de Norvège en Algérie, Knut Langeland, avec la projection de l'un des trois films au programme de ces journées, «Le choix du Roi», du réalisateur Erik Poppe.

En présence de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées en Algérie invités à cet événement, l'ambassadeur de Norvège en Algérie a fait une allocution à l'ouverture de ces journées.

Présentant le film d'Erik Poppe, M. Knut Langeland est revenu sur l'histoire de la Norvège et de son roi «Haakon VII»

(1872-1957), élu au trône par le peuple en 1905, dont «le rôle était décisif pour que le gouvernement norvégien choisisse la résistance au lieu de la capitulation», lors de l'invasion de l'Allemagne nazie par la mer en avril 1940.

D'une durée de 133 mn, «Le choix du Roi» (2016) a été servi par Jesper Christensen dans le rôle du Roi Haakon VII, d'Anders Baasmo Christiansen, interprétant le personnage du prince et de Tuva Novotny qui a campé le rôle de l'épouse du prince.

Le but de ces journées est de «créer davantage d'échanges entre la Norvège et l'Algérie en présentant, cette fois-ci à Alger, le cinéma, la culture et l'histoire de

la Norvège», a expliqué l'ambassadeur de Norvège en Algérie, Knut Langeland. A raison d'une séance par jour, les organisateurs proposent au public de la cinémathèque de découvrir les films «Kon-Tiki», coréalisé par Joachim Ronning et Espen Sandberg, «Sonja, The White Swan» d'Anne Sewitsky et «Le choix du roi» d'Erik Poppe.

Sorti en 2012, «Kon-Tiki» relate une expédition en Polynésie, entreprise dans les années 1930 par l'anthropologue Thor Heyerdahl qui monte cette entreprise pour vérifier une thèse rejetée par la communauté scientifique. Ce film avait été nommé pour l'Oscar du meilleur film étranger. Dans un autre registre, Anne

Sewitsky propose un biopic sur la vie de la championne norvégienne de patinage artistique Sonja Henie dans «Sonja, The White Swan», qui revient sur le parcours de cette sportive d'exception trois fois championne olympique et dix fois championne du monde. En plus de cet impressionnant palmarès, elle a également embrassé une carrière dans le cinéma hollywoodien. Marquant la clôture avec la rediffusion, demain, du film «Le choix du Roi» d'Erik Poppe, les premières Journées du film norvégien à Alger sont organisées par l'ambassade de Norvège en Algérie en collaboration avec la Cinémathèque d'Alger.

F. H.

Journées constantinoises du court métrage

«Layla qabla al moudaharate» ouvre la deuxième édition

Le film «Layla qabla al moudaharate» («Une nuit avant les manifestations») du réalisateur Karim Belfassi a ouvert, samedi à Constantine, la 2^e édition des Journées constantinoises du court métrage, organisées par la maison de la culture Malek-Haddad. Le court métrage qui concourt pour l'un des trois prix récompensant cette compétition, relate en six minutes une scène du quotidien des Algériens sous

l'occupation française et le ras-le-bol exprimé par le peuple qui a abouti à des manifestations rejetant la politique coloniale et appelant à l'indépendance de l'Algérie. Vingt et un autres courts métrages abordant pour la plupart la Révolution algérienne et les affres du colonialisme seront présentés lors de cette 2^e édition qui se poursuivra aujourd'hui. Durant la deuxième séance de ce rendez-vous culturel,

les courts métrages «Djamila» du réalisateur Abderrahmane Harrat, «Al Bissat» (Le tapis) de Khaled Lakbiche, «Zahra» de Ahcene Khirat et «Al Moula» de Amira Alouadah, ont été projetés devant un public nombreux. Auparavant, le wali, Messaoud Djari, accompagné des autorités locales et de la famille révolutionnaire, a honoré des moudjahidines à l'occasion du 61^e anniversaire des manifestations du 11

décembre 1960, avant d'annoncer l'ouverture de cette 2^e édition des Journées constantinoises du court métrage, en présence de plusieurs artistes. L'ouverture de cet événement a eu lieu avec «Cinéma Bladi», une compilation des plus belles musiques de films qui ont marqué le cinéma algérien, comme un hommage à la créativité. Aussi, une exposition d'affiches des films qui ont marqué le cinéma algérien et

des portraits d'artistes et de figures emblématiques du 7^e art a été organisée dans le hall de la maison de la culture Malek-Haddad pour rappeler le parcours des cinéastes de différentes générations. Un jury composé du réalisateur Mohamed Hazourli, du scénariste et script Samil Soufit, et du metteur en scène Mehdi Abdelhak, se chargera de départager les concurrents.

D. R.

Décès

Le comédien Yacine Zaidi n'est plus

Le comédien de théâtre et metteur en scène Yacine Zaidi est décédé, samedi à Alger, à l'âge de 47 ans des suites de complications dues au coronavirus, a-t-on appris auprès du Théâtre national algérien.

Yacine Zaidi s'est initié au 4^e art dans une troupe des Scouts musulmans algériens avec qui il a présenté, à l'âge de 14 ans, la pièce «Le coffre et le fusil». Ses

encadreurs chez les scouts l'avaient orienté vers la classe de théâtre du Conservatoire de La Casbah d'Alger où il va suivre une formation. Comédien du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, Yacine Zaidi s'est souvent illustré sur les planches dans des œuvres comme «Slimane Elouk», adaptée du «Malade imaginaire» de Molière, «L'omerta», mise en scène par Medjahri Missoum en 2017,

«Le rêve d'un père», de Hamma Meliani en 2011, «Les prédateurs», de Ahmed Benaïssa en 2008 ou encore «Le cadavre encerclé».

Il a participé en tant que comédien à 26 pièces de théâtre et s'est également illustré en tant que metteur en scène.

Outre le théâtre, Yacine Zaidi s'est également imposé comme figure de la télévision, distribué dans 25 productions dont

«Les nuits blanches», «La médaille», «Douar Chaouïa» ou encore «El Maktoub». Sa dernière apparition sur les planches remonte au mois d'octobre dernier avec la pièce «Art», sanctionnant le mémoire de fin d'études de la metteure en scène Nabila Ibrahim.

Yacine Zaidi a été inhumé hier au cimetière de Draria.

R. C.



Sommet du G7

Fermes avertissements à l'Iran et à la Russie

■ L'Iran a une «dernière chance» de négocier sérieusement pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien, a prévenu, hier, la cheffe de la diplomatie britannique, Liz Truss, au terme d'une réunion du G7 qui a aussi mis en garde la Russie contre une invasion de l'Ukraine.

Par Mourad M.

«C'est la dernière chance pour l'Iran de venir à la table des négociations avec une solution sérieuse à ce problème», a martelé la ministre, dont le pays préside actuellement le groupe des grandes puissances. «Il est encore temps pour l'Iran de venir et accepter cet accord» mais «c'est la dernière chance», a-t-elle insisté, exhortant Téhéran à venir «avec une proposition sérieuse». «Il est vital qu'il le fasse car nous ne laisserons pas l'Iran se doter de l'arme nucléaire», a encore martelé Liz Truss lors d'une conférence de presse à Liverpool, dans le nord de l'Angleterre. Les négociations indirectes entre l'Iran et les États-

Unis, par l'intermédiaire notamment des Européens, ont repris fin novembre à Vienne pour tenter de ressusciter l'accord de 2015 censé empêcher la République islamique de se doter de la bombe atomique. Les Américains se sont retirés en 2018 de ce texte, sous la présidence de Donald Trump qui a rétabli ses sanctions contre Téhéran, lequel en réponse s'est affranchi progressivement des restrictions à son programme nucléaire. L'actuel président des États-Unis, Joe Biden, s'est dit prêt à revenir dans l'accord si l'Iran renoue aussi avec ses engagements, mais les négociations qui ont débuté en avril et viennent de reprendre après cinq mois d'arrêt semblent dans l'impasse. Les Occidentaux ont



PH: D. R.



Commentaire

Héritage

Par Fouzia Mahmoudi

Valérie Pécresse, la candidate officielle de la droite à l'élection présidentielle, est devenue cette semaine, après la publication de plusieurs sondages, la candidate la plus à même de battre Emmanuel Macron en 2022. Elle est même devenue la seule à être capable, d'après une étude d'opinion publiée au lendemain de sa victoire au congrès de la droite du 4 décembre dernier, de battre le président sortant en cas de second tour face à lui. «Nous sommes de retour, en ordre de bataille. Les Français l'ont compris, ce sera Emmanuel Macron ou nous». Une semaine tout juste après avoir été investie candidate des Républicains, après sa victoire face à Éric Ciotti lors du second tour du congrès LR, la présidente de la région Île-de-France a lancé sa campagne présidentielle à Paris, à la Maison de la Mutualité, devant près de 2 000 personnes, à l'occasion d'un discours offensif. Une allocution prononcée en conclusion d'une journée de réunion en présence des parlementaires, des maires et des cadres locaux des Républicains. Dans ce premier grand discours de campagne d'une quarantaine de minutes, Valérie Pécresse a défendu sa volonté de «stopper l'immigration incontrôlée», de «casser les ghettos» et de lutter contre la montée de l'islamisme. «Notre principal défi est de refaire nation. Nous avons une histoire à défendre, un héritage, un mode de vie», a-t-elle clamé sous les applaudissements nourris de ses soutiens, en insistant sur l'importance de partager «l'amour de notre Histoire». Au cours de ce discours, pour lequel tous les anciens candidats au congrès, mais aussi les ténors du parti étaient au premier rang, Valérie Pécresse a rendu hommage à Éric Ciotti, Michel Barnier, Xavier Bertrand et Philippe Juvin, qui lui ont tous affirmé leur soutien dès la fin de semaine dernière. «Ils ont fait le choix du panache, de la loyauté et de l'amitié. Ils ont fait des choix d'hommes d'État», s'est félicitée la candidate. Cette semaine, elle s'était d'ailleurs déplacée chez chacun d'entre eux pour afficher l'union des Républicains après les résultats du congrès. Ce samedi, elle a également annoncé une partie de l'organigramme de son équipe de campagne, dans lequel figurent d'anciens soutiens d'Éric Ciotti, Xavier Bertrand, Michel Barnier et Philippe Juvin pour la présidentielle. Pendant son allocution, Valérie Pécresse s'est ensuite fendue de plusieurs attaques envers le président Macron. «Il n'est pas question de laisser l'avenir de la France entre les mains de l'immobilisme (...) d'Emmanuel Macron», a-t-elle lancé, avant de fustiger «le tout en même temps» qui «se paye» selon elle par «le quoi qu'il en coûte». Promettant à ses militants une «aventure pleine de souffle», Valérie Pécresse a achevé son intervention en insistant sur sa volonté de «battre le défaitisme et la démagogie». «Nous allons unir nos forces pour faire triompher la fierté et l'action», a-t-elle lancé, avant de conclure cette journée avec une nouvelle photo de famille, sur scène, en entonnant la Marseillaise. Reste à voir si Pécresse qui se réclame de l'héritage de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy réussira à attirer à elle tous les déçus de droite qui ont pu être tentés par l'abstention ou le vote pour Emmanuel Macron. Elle devra aussi réussir à convaincre tous les anciens de la droite traditionnelle qui ont été séduits par le Rassemblement National ou Éric Zemmour et qui réclament un discours plus dur et plus intransigeant sur les thèmes de l'immigration et de la sécurité.

F. M.

accusé les Iraniens d'avoir fait marche arrière par rapport au printemps. La diplomatie américaine soupçonne ouvertement le pays ennemi de vouloir gagner du temps pour parallèlement développer son programme nucléaire qui le rapproche de plus en plus de la bombe. Washington a prévenu ces derniers jours qu'il ne laisserait pas encore longtemps Téhéran adopter cette attitude, et confirmé qu'un plan B aux contours encore flous était en préparation. Mais c'est la première fois qu'un pays membre de l'accord affirme qu'il s'agit des négociations de la dernière chance. Selon Liz Truss, ce G7 des ministres des Affaires étrangères a aussi affiché un front uni face à Moscou, que les Occidentaux accusent depuis quelques semaines de préparer une éventuelle invasion de l'Ukraine, malgré les démentis du Kremlin. La réunion de Liverpool a montré, selon la

ministre britannique, «la voix très unie des pays du G7 qui représentent 50 % du PIB mondial, et qui sont très clairs» sur le fait «qu'il y aurait des conséquences massives pour la Russie en cas d'invasion en Ukraine». La menace de sanctions sans précédent a été formulée ces derniers jours par Washington, et notamment par le président Joe Biden qui s'est entretenu avec son homologue russe Vladimir Poutine. Une responsable américaine présente à Liverpool avait assuré samedi qu'il était encore possible de résoudre «par la diplomatie» cette nouvelle crise ukrainienne. Pour cela, le gouvernement américain a annoncé qu'il dépêchait sa secrétaire d'État adjointe chargée de l'Europe, Karen Donfried, en Ukraine et Russie d'aujourd'hui à mercredi, en quête de «progrès diplomatiques pour mettre fin au conflit dans le Donbass», dans l'est de l'Ukraine, «en met-

tant en œuvre les accords de Minsk». Ces accords conclus en 2015 pour mettre fin à la guerre qui a éclaté un an plus tôt dans cette région ukrainienne entre les forces de Kiev et des séparatistes prorusse n'ont jamais été vraiment respectés. Si la Russie «décide de ne pas emprunter cette voie diplomatique, il y aura des conséquences massives et un prix important à payer, et le G7 est absolument uni là-dessus», avait déjà prévenu la responsable américaine. «Non seulement les pays qui étaient dans la salle mais un nombre encore plus grand d'États démocratiques nous rejoindraient pour en faire payer le prix à la Russie», avait-elle ajouté. Le pape François a déclaré hier prier pour «la chère Ukraine», espérant «que les tensions soient désormais résolues par un dialogue international sérieux et non par les armes».

M. M.

Inde

Le compte Twitter du Premier ministre piraté

Le compte Twitter du Premier ministre indien, Narendra Modi, a été piraté hier, un message affirmant que son pays avait adopté le bitcoin comme monnaie légale a été publié, rapportent des médias, citant son cabinet. Le tweet annonçait que le gouvernement indien avait officiellement acheté 500 bitcoins et qu'il était «en train de les distribuer à tous les habitants». Il était accompagné d'un lien qui renvoyait vers une escroquerie mais, selon un tweet du cabinet de M. Modi, il a été rapidement supprimé. Ce piratage intervient au moment où le gouvernement

indien s'apprête à présenter une loi pour interdire les crypto-monnaies privées et créer un cadre pour une monnaie numérique contrôlée par la banque centrale. Cette dernière a exprimé de «sérieuses inquiétudes» concernant les monnaies électroniques privées, telles que Bitcoin, Ethereum et d'autres. Narendra Modi a estimé que ces monnaies virtuelles risquaient de «pourrir (les) jeunes» si elles tombaient entre de «mauvaises mains» et suscitaient de «sérieuses inquiétudes quant à la stabilité macroéconomique et financière». En Inde, le marché des monnaies

virtuelles a explosé après la décision de la Cour suprême en 2020 de revenir sur une interdiction de transactions en crypto-monnaie passée en 2018. Très prolifique sur Twitter, M. Modi est le dirigeant politique en fonction le plus suivi au monde de ce réseau social. Plus de 73 millions de followers suivent son compte principal. Il s'agit de la seconde fois qu'un de ses comptes Twitter est piraté. L'an dernier, des tweets avaient appelé la population à faire une donation à un faux fonds de lutte contre le nouveau coronavirus.

G. H.



Ligue 1 (7^e journée)

Authentique exploit du NC Magra

Le NC Magra a réalisé un authentique exploit en battant à Alger le NA Hussein-Dey (1-0), lors de la 2^e partie du championnat de Ligue 1 algérienne de football, disputée samedi, au moment où l'ES Sétif s'est imposée difficilement à domicile face au WA Tlemcen (1-0) pour le compte de la 7^e journée de la compétition entamée vendredi à l'issue de laquelle l'US Biskra s'est maintenue en tête du championnat. C'est la victoire du NC Magra sur le NAHD, au stade 20-Août-1955 d'Alger, qui a fait sensation lors de cette journée, enregistrant du coup son premier succès de la saison 2021-2022, mettant fin à une série de 5 défaites de suite, accumulées depuis la 2^e journée. Réalisant un nul à domicile, lors de l'entame de la nouvelle saison, le NCM a touché le gros lot grâce à une réalisation d'Ali Amiri à la 40^e minute sur penalty. Cette victoire, ô combien importante pour le moral des finalistes de la récente Coupe de la Ligue professionnelle perdue face à la JS Kabylie (2-2, aux t.a.b : 1-4), est venue au lendemain de la démission de son coach Aziz Abbas. Ces trois points permettent donc au NCM de quitter la peu reluisante dernière place et remonter à la 13^e place en attendant de confirmer lors des prochaines journées. Quant au NAHD, les mauvais résultats se suivent après son second revers de suite subi la semaine dernière devant son voisin algérois, le CR Belouizdad (1-0). Le MC

Alger en déplacement à Médéa, a confirmé sa stérilité loin de ses bases, signant son 3^e nul blanc après ceux de Magra et Relizane, auxquels s'ajoute une lourde défaite à Constantine (3-0). Ce nul laisse donc le «Doyen» à la 9^e place avec (9 pts), en compagnie du NAHD, avec toutefois un match en retard à jouer face au Paradou AC. Les hommes de Khaled Benyahia joueront la semaine prochaine un «big match» face à l'ES Sétif au stade du 5-Juillet d'Alger. Malgré ce nul, l'OM conserve néanmoins sa place de dauphin en compagnie du CR Belouizdad, à une longueur du leader biskri.

Le 3^e match de ce samedi s'est terminé également sur un score de parité (1-1) entre le HB Chelghoum-Laid et le RC Relizane. Les locaux ont vite ouvert le score par Benamrane (2^e), mais ils ont été aussitôt rejoints par les visiteurs grâce à Baleh (11^e). Ce nul arrange beaucoup plus le RCR qui occupe la 11^e place (6 pts), alors que le HBCL reste 13^e avec 4 points. Le dernier match a vu l'ES Sétif peiner avant de l'emporter devant le mal-classé, le WA Tlemcen (1-0) sur une réalisation du buteur-maison, Kendouci (77^e). Une victoire qui place désormais «l'Aigle noir» à la 4^e place (13 pts), alors que le WAT qui a longtemps résisté aux «rushes sétifiens», est logé à la 17^e place avec l'ASO Chlef (3 pts). Cette dernière compte un match en retard.

Ligue 2 (8^e journée)

Chute des co-leaders à l'Ouest, la JS Bordj Ménaïel confirme à l'Est

La huitième journée de Ligue 2 de football, disputée samedi, a été marquée par la première défaite de la saison des co-leaders du groupe Centre-Ouest, le RC Kouba et le MC MC El Bayadh, alors que la JS Bordj Ménaïel, vainqueur devant l'IB Lakhdar (2-1), s'est emparée seule de la tête du groupe Centre-Est. Malgré sa première défaite de la saison, concédée en déplacement face à la coriace équipe de l'USMM Hadjout (1-0), le RC Kouba (19 pts) reste en tête du classement du groupe Centre-Ouest en compagnie du MC El Bayadh, défait à domicile par le MCB Oued Sly (1-0). La défaite du RCK et du MC El Bayadh a profité aux poursuivants directs, le GC Mascara (3^e - 14 points), difficile vainqueur devant le CRB Ain Oussera (1-0) et le CR Témouchent qui s'est imposé en déplacement devant SKAF El Khemis (1-0), occupant du coup le quatrième rang avec l'USMM Hadjout (13 points). Dans l'affiche de cette 8^e journée, l'Etoile de Ben Aknoun a confirmé son retour en forme en décrochant un deuxième succès de rang devant l'USM El Harrach (2-1). A la faveur de cette victoire en déplacement, l'ESBA (11 pts) rejoint le WA Boufatik, le MC Saïda et le MCB Oued Sly à la

sixième place du classement. Dans le bas du tableau, l'USM Bel-Abbès et l'ASM Oran se sont données une bouffée d'oxygène en s'imposant respectivement devant la JSM Tiaret (2-1) et le SC Ain Defla (5-1).

Dans le groupe Centre-Est, la JS Bordj Ménaïel, vainqueur contre l'IB Lakhdar (2-1), s'est emparée seule de la tête du classement, profitant de la défaite de son ex-co-leader l'USM Khenchela devant la JSM Skikda (1-0). La défaite de l'USM Khenchela, désormais 3^e avec 15 points, a fait les affaires de l'USM Annaba qui se hisse à la deuxième position grâce à son succès devant l'IRB Ouargla (2-1). L'autre club d'Annaba, Hamra, s'est également distingué lors de cette journée en allant battre à Oum Bouaghi l'US Chaouia (2-1). De son côté, le NRB Teleghma (3^e - 15 pts) s'est contenté du point du nul face au MO Béjaïa (0-0), alors que l'AS Ain M'Ilia et le CA Batna, 4^e avec 14 points, se sont respectivement imposés devant le MO Constantine et le MC El-Eulma sur le même score de 1 à 0. Dans la dernière rencontre du groupe Centre-Est, la JSM Béjaïa s'est largement imposée devant le CA Bordj Bou Arréridj (4-1).

Coupe arabe de la Fifa / Quarts de finale - Algérie-Maroc (2-2/5-3 aux TAB)

Les Verts l'ont fait et passent en demies

■ L'équipe nationale a réussi à décrocher son billet pour le dernier carré et rejoindre donc ses homologues tunisienne, égyptienne et qatarie qui composent ce plateau royal de la Coupe arabe 2021 de la Fifa. La rencontre qui l'avait opposée au Maroc lors des quarts de finale, samedi soir au stade de Doha, s'est soldée par un nul (2-2) après prolongations. Les Verts se sont imposés aux tirs au but (5-3).



L'EN a réussi un véritable exploit

Par Mahfoud M.

Les cinq tireurs algériens, respectivement Belaïli, Bendebka, Bedrane, Benayada et Tougaï, ont tous transformé leurs penalties, alors que du côté marocain, seuls Rahimi, Benoun et Jabrane y étaient parvenus. Le quatrième tireur, El Berkaoui, avait raté le sien, devant un excellent M'Bohi, ayant gardé la main ferme après avoir choisi le bon côté. Dans l'ensemble, ce derby maghrébin a été plus ou moins équilibré, avec deux adversaires qui se rendaient pratiquement coup pour coup, en se basant chacun sur ses points forts. Si les Algériens ont compté

essentiellement sur les qualités techniques des Brahimi et Belaïli pour développer un jeu court et créer le danger par des débordements sur les ailes, les Marocains, eux, ont privilégié les balles arrêtées, qui étaient de loin leur point fort. D'ailleurs, les deux buts marocains sont venus sur des coups francs indirects, bien bottés à destination de Nahiri (64^e) et Benoun (110^e). Deux réalisations inscrites quasi immédiatement après celles de l'Algérie, respectivement par Brahimi sur pénalty à la 62^e et Belaïli d'un superbe tir des 40 mètres (101^e). Les Verts ont, en effet, mené deux fois dans ce match, avant de se faire rejoindre au score : 1-1, puis 2-2, pour se

voir finalement obligés de jouer leur qualification aux tirs au but. Dans cet exercice, la chance a fini par sourire aux Algériens, qui croiseront le Qatar en demi-finale prévue le mercredi 15 décembre courant (20h00) au stade Al-Thumama, alors que dans l'autre demi-finale, prévue le même jour à 16h00, la Tunisie sera opposée à l'Egypte, au stade Ras Abu Aboud. La Tunisie s'est qualifiée vendredi contre Oman (2-1), soit le même jour que le pays organisateur, le Qatar, qui avait facilement dominé les Emirats arabes unis (5-0). Les poulaillers de Bougherra auront deux jours pour préparer ce match difficile devant le pays organisateur. **M. M.**

Impressions :

Bougherra : «Tout d'abord, je tiens à féliciter l'ensemble des joueurs, y compris ceux qui n'ont pas joué, car c'est la victoire de tout le groupe, incluant ceux qui y ont participé de loin. Comme on pouvait s'y attendre, le match a été très difficile, car nous avons affronté une bonne équipe marocaine, qui a été particulièrement adroite sur les balles arrêtées. On aurait préféré en finir avant la fin du temps réglementaire, pour éviter une débauche d'énergie supplémentaire, mais le hasard a voulu que notre qualification se joue aux tirs au but. Concernant la demi-finale, je pense que ce sera aussi un match difficile, surtout que nous serons opposés au pays organisateur, qui sera

chez lui et devant son public. Mais on va essayer de bien préparer ce match, et que le meilleur gagne !».

Youcef Belaïli : «Nous avons réalisé un bon match, contre une bonne équipe marocaine qui nous a posé de très gros problèmes, particulièrement sur les balles arrêtées. Cela dit, et même s'ils sont revenus deux fois au score, nous avons gardé la tête froide. C'est ce qui nous a d'ailleurs permis de bien négocier la série de tirs au but et de passer au prochain tour. Je suis heureux d'avoir contribué à cette qualification en marquant un but et un pénalty. A présent, on va savourer cette

qualification avant de penser à la demi-finale contre le Qatar».

Houcine Ammouta (Maroc) : «Notre équipe n'a pas eu le même rendement que lors des matchs précédents.

Nous n'étions qu'à 50 % de notre réel potentiel. Je ne sais pas ce qui a empêché mes joueurs d'évoluer avec la réelle valeur.

Peut-être que cette crispation était due à la pression qui a entouré le match. Certes, nous sommes revenus deux fois au score, mais si nous avions mieux joué, nous aurions pu prétendre à la qualification. En tout cas, félicitations pour l'Algérie, et bonne chance pour la suite».

Oran

Séminaire international sur l'Algérie à l'époque ottomane

«L'Algérie à l'époque ottomane vue par des voyageurs maghrébins et européens (1519-1830)» sera le thème d'un séminaire international, prévu en visioconférence, aujourd'hui à Oran, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Cette rencontre, initiée par le laboratoire d'études maghrébines des élites, en collaboration avec le laboratoire des sources et traductions de l'université d'Oran 1 «Ahmed-Benbella», vise à faire le point sur la situation de l'Algérie durant la période ottomane, à constituer une base de données sur les principaux voyageurs maghrébins et européens et à mettre en exergue l'importance des récits des voyageurs dans l'écriture de l'histoire. Ce séminaire international de deux jours verra la participation de chercheurs de différentes universités

du pays, de Libye, Tunisie, Qatar et France. Ils débattront de la situation en Algérie à l'époque ottomane à travers les écrits de voyageurs maghrébins décrivant la société de l'époque, les vies scientifique, culturelle, sociale et économique de cette période.

Le thème de cette rencontre sera abordé dans plusieurs axes de réflexion à travers 70 interventions diverses comme «L'importance des voyages de Hassan El-Wazzan dans l'écriture de l'histoire de l'Algérie au début du 16^e siècle», «Le voyage de Arroudj à l'ouest algérien à travers l'ouvrage "les conquêtes" de Kheredine Barbarous» et «Authenticité du mouvement économique dans les départements d'Algérie et de Tunisie à la lumière des écrits d'Abi Ras Ennaciri» et autres.

Yanis B.

Forêt de l'Université des sciences et technologies d'Oran

Programme pour décontaminer des arbres forestiers de la chenille processionnaire

Un programme de décontamination de la forêt de l'Université des sciences et technologies «Mohamed-Boudiaf» d'Oran (USTO-MB), ravagée par la chenille processionnaire depuis plusieurs années, a été lancé, samedi, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'environnement.

Le diagnostic de la direction de l'environnement effectué en 2020 a montré que la moitié de cette forêt, qui s'étend sur une superficie de 18 hectares, était ravagée par cette chenille destructrice. Un programme de décontamination et de réhabilitation de cet espace avait été tracé en 2020 avant d'être gelé en raison de la pandémie de Covid-19. Ce n'est que récemment que la direction de l'environnement, supervisant cette opération en partenariat avec la Conservation des forêts et la direction locale des services agricoles ainsi que des associations environnementales, a repris les actions du projet.

L'opération de réhabilitation de cette surface boisée se déroulera en plusieurs étapes, souligne la directrice locale de

l'environnement, Samira Dahou, ajoutant qu'il va falloir d'abord décontaminer la forêt et stopper l'invasion des chenilles.

La lutte contre la chenille a été entamée samedi, avec le traitement d'une surface de sept hectares, a-t-elle fait savoir, notant qu'il s'agit d'une lutte mécanique consistant à couper les branches des arbres partiellement touchés et l'arrachage des arbres déjà morts.

«La lutte par produits chimiques est plus rapide mais présente des risques sur la santé des étudiants», a-t-elle souligné.

D'autres actions pour la décontamination des lots restants sont prévues pour les semaines à venir avant d'être suivies par la plantation de nouveaux arbres, lorsque la forêt sera complètement traitée. Le choix des arbres à planter est actuellement étudié en concertation avec le département de biologie de la même université et la Conservation des forêts, précise M^{me} Dahou, qui envisage également des lâchers d'oiseaux prédateurs de cette chenille pour enrayer ce problème.

L. O.

Sur fond d'abstention record des indépendantistes

Nouvelle-Calédonie : victoire du non à l'indépendance

Le non à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie l'a emporté de manière écrasante hier, lors du troisième référendum d'autodétermination, marqué par une abstention record après l'appel des indépendantistes à bouder le scrutin, selon les résultats partiels.

A 84 % du dépouillement des bulletins de vote, le non à l'indépendance de cet archipel français du Pacifique-Sud l'emporte à 96 %, selon la chaîne de télévision NC la 1^{re}.

Les indépendantistes avaient annoncé

qu'ils ne se rendraient pas aux urnes, invoquant l'impossibilité d'organiser «une campagne équitable» alors que l'archipel est touché depuis septembre par l'épidémie de Covid-19. A 17h00 hier, la participation s'élevait à 41,60 %, contre 73,68 % en 2018 et 79,63 % en 2020.

En juin à Paris, les acteurs calédoniens avaient décidé avec l'Etat qu'après le 12 décembre s'ouvrirait «une période de stabilité et de convergence».

Cette période préparera un «référendum

COVID-19: Alerte sur 4e vague



Djalou@hotmail.com

Cour d'Alger/Ex-DG de la résidence d'Etat du Sahel

Report au 19 décembre du procès en appel de Hamid Melzi

■ La cour d'Alger a reporté, hier, le procès en appel des jugements de première instance prononcés contre l'ex-directeur général de la résidence d'Etat du Sahel, Hamid Melzi et ses co-accusés au 19 décembre prochain.

Par Slim O.

Le Pôle économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, fin septembre dernier l'accusé principal Hamid Melzi à une peine de 5 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 millions de DA dans une affaire de corruption dans laquelle sont poursuivis d'autres responsables, dont les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

L'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a été condamné à une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA. Abdelmalek Sellal a, quant à lui, écopé d'une peine de 5 ans de prison ferme, assortie

d'une amende d'un million de DA.

Les fils Melzi, Ahmed, Salim et Mouloud, ont été condamnés à une peine de deux ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 millions de DA. Son quatrième fils, Walid, a écopé d'une peine d'un an de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA.

Les sociétés des fils Melzi doivent s'acquitter, solidairement, d'une amende de 32 millions de DA.

Le principal accusé Hamid Melzi est condamné à verser au Trésor public une amende de 20 millions de DA à titre de dommages et intérêts avec le gel de tous les comptes bancaires.

L'ex-directeur d'Air Algérie, Bekhouche Allache, a été

condamné à deux ans de prison, dont un an avec sursis et à une amende de 500 000 DA.

L'ex-DG d'Algérie Télécom, Ahmed Choudar, a été condamné à un an de prison ferme et une amende d'un million de DA, tandis que l'ex-directeur de la résidence officielle «El Mithaq» a été condamné à un an de prison avec sursis et à une amende de 200 000 DA.

Placé en détention provisoire depuis mai 2019, Hamid Melzi est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment pour blanchiment d'argent, transfert de biens provenant de la criminalité, abus de fonction pour l'acquisition d'indus privilégiés et la conclusion de contrats illégaux.

S. O.

Sûreté de la wilaya d'Alger

Démantèlement d'une bande de trafic d'héroïne et de marijuana

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis hors d'état de nuire une bande criminelle spécialisée dans le trafic de

stupéfiants et procédé à la saisie de plus d'un kg d'héroïne brute et de marijuana, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services.

«La brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Dar el Beida a procédé à l'arrestation d'une bande criminelle de 6 ressortissants étrangers impliqués dans une affaire de trafic de stupéfiants dans le cadre d'un réseau criminel», précise la même source.

«1,7 kg d'héroïne brute et de marijuana et un montant de 452 000 DA ainsi que 17 téléphones portables ont été saisis suite à cette opération», ajoute le communiqué. Après finalisation des procédures juridiques, les mis en cause ont été déferés devant les juridictions territorialement compétentes.

R. I.

S. O.